Cellois Infos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CELLE SAINT-CLOUD

N°58 # MAI 2021



GRANDS PROJETS

LANCEMENT DU CŒUR DE VILLE

ACCESSIBILITÉ

NOUVELLE PASSERELLE DE LA GARE SNCF

LA VILLE AVANCE

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE

VILLE DE L'ARBRE

LA FLORAISON DES CERISIERS À FLEURS

SOMMAIRE

P05

Contes à la bibliothèque

P07

Grands projets:

Le Cœur de Ville, c'est parti!

P10

Passerelle de la gare :

les ouvriers sont sur le pont

P13

Renouvellement des canalisations

d'eau potable





P14

Le Ville de l'arbre : Les cerisiers à fleurs **P15**

Histoire:

le blason de La Celle Saint-Cloud

P16

Regards

P18

Vie des associations



Cellois Infos, publication mensuelle de la Ville de La Celle Saint-Cloud - Hôtel de Ville - 8E, avenue Charles de Gaulle - 78170 La Celle Saint-Cloud Tél.: 01 30 78 10 00 - www.lacellesaintcloud.fr Direction de la publication : Olivier Delaporte, Maire - Direction de la rédaction : Valérie Laborde, Maire-adjoint - Directeur de la communication : Alexandre Pauporté - Photos : Karl Pouillot, Eveline De Brauw - Réalisation Marie Durand, Camille Orsatelli - Publicité: Micro 5, 11 rue Pétrarque 75116 Paris - Impression: Fabrègue imprimeur Bois-Joli - Rue de la Fontaine Tanche - B.P. 10 87 500 Saint-Yrieix-la-Perche - Diffusion : portage en boîtes aux lettres, ODESSA Plus 07 60 46 92 23. Tirage : 11 500 exemplaires Dépôt légal 2º trimestre 2009 Papier PEFC.

En couverture : Cerisier à fleurs à l'étang de Beauregard © Eveline De Braw



Le Maire, Olivier Delaporte



es beaux jours reviennent, et avec eux les perspectives de l'été! Et avec l'été, peut-être le début d'allègement des contraintes sanitaires voire de déconfinement ? Mais qui peut le dire ? Puissions nous sortir très vite du confinement, retrouver une vie normale, la liberté d'aller et venir, ces libertés qui nous paraissent naturelles et dont la privation est si difficile à vivre.

Bien sûr la vaccination s'est fortement développée, mais reste encore tributaire de l'allocation des doses de vaccin. Aux élus et personnels municipaux, mobilisés pour que le plus grand nombre puisse accéder au vaccin, j'exprime à nouveau ma confiance et ma reconnaissance.

Conformément à notre choix de stabilité fiscale, le Conseil municipal, lors de sa séance du 10 avril, a décidé de maintenir les taux d'imposition, même si désormais, en application de la réforme fiscale, le taux départemental est ajouté au taux communal, sans changement du prélèvement global, pour remplacer la taxe d'habitation.

Il a aussi adopté, à l'unanimité des élus, le projet de médiathèque, donnant ainsi le coup d'envoi de la réalisation de cet équipement tant attendu par les cellois de tous âges. Ces travaux et ceux du Cœur de ville vont ainsi commencer dès cet automne, puis se succéder les uns aux autres.

Une journée de présentation publique sera organisée courant septembre. Vous pourrez rencontrer les architectes et aménageurs chargés de ces réalisations, et voir, à partir de maquettes, la forme que prendra le Cœur de Ville, où sera implantée la médiathèque qui, très vite, sortira de terre. En octobre vous seront présentés les grands axes de requalification du quartier de Beauregard. Pour marquer notre attachement au cadre de vie exceptionnel dans lequel s'inscrivent ces projets, une manifestation mobilisera, début octobre, conférenciers, écrivains, ainsi qu'artistes sur le thème de l'arbre et de la forêt à La Celle Saint-Cloud.

Les 20 et 27 juin prochains se dérouleront, dans notre pays, les élections départementales et régionales. Les enjeux de territoire exigent, aujourd'hui plus que jamais, un très fort engagement collectif et solidaire des élus. Nos représentants au Conseil départemental travaillent dans un large esprit de solidarité territoriale. Cette dynamique est nécessaire pour chacune de nos villes. La Celle Saint-Cloud doit continuer à bénéficier de l'appui et du soutien d'élus connaissant parfaitement nos enjeux de ville, car le fait de siéger au Conseil départemental permet d'associer le département à la réalisation de nos grands projets.

Le vote de chacun a son importance!

Olivier Delaporte,
Maire de La Celle Saint-Cloud

ÉLECTIONS

Élections régionales et départementales des 20 et 27 juin prochains

• Pensez à vous inscrire sur les listes électorales • •

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter lors du double scrutin des 20 et 27 juin 2021 est fixée au vendredi 14 mai prochain. Une permanence sera assurée en mairie le 14 mai (les horaires seront communiqués ultérieurement) ou vous pouvez faire votre démarche en ligne via l'espace citovens.

Devenez **ASSESSEUR!**

Dans le cadre des élections, la Mairie de La Celle Saint-Cloud fait appel aux Cellois pour faire vivre la démocratie de leur ville.



En tant qu'assesseur, vous assisterez le président du bureau, veillerez au bon déroulement du dépouillement et signerez les documents officiels. Des agents municipaux sont présents pour vous assister dans votre mission civique.

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote. vous devez être maieur et être inscrit(e) sur les listes électorales de La Celle Saint-Cloud.

d'infos : Service élections au 01 30 78 10 65

Si voter est un devoir civique, tenir un bureau de vote est un engagement citoyen !



CONTES AVEC ANNIE MONTREUIL

À LA BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI 29 MAI

Il était un bois... Forêt profonde, forêt mystérieuse, plongez avec Annie Montreuil dans ce lieu magique et enchanteur peuplé d'innombrables créatures.

« Accroche-toi aux branches »

Il y a des arbres si hauts que tu peux aller jusqu'aux nuages si tu t'y accroches et, si tu écoutes le vent dans les branches, tu entendras leurs secrets.

Au creux des troncs se cachent des petits êtres magiques, fées et lutins ne sont pas loin.

Pose ton oreille sur l'écorce, tu entendras tout !

Horaire : 14h30 pour les 6-8 ans durée 45 minutes. Horaire : 17h pour les 4-6 ans durée 45 minutes

Lieu: bibliothèque Joly

Inscription obligatoire par téléphone au 01 39 69 12 15 à partir du mardi 4 mai

« Grimpe, petit Grimpe!»

C'est si beau, si haut un arbre!

Avec ses feuilles qui bougent et virevoltent et

qui ondulent sur les branches.

Du monde, il y en a!



Des oisillons et des oiselles prêts à quitter le nid... des hiboux qui dorment dans les trous de troncs d'arbres...

Et toi petit bébé, tu te hisses, tu te redresses pour les rencontrer...

Quand les bras sont des branches, les doigts des oiseaux et les mains des feuilles tourbillonnantes... jeux de doigts et comptines s'envolent jusqu'à vos oreilles.

Horaire: 16h pour les 1-3 ans durée 30 minutes

Lieu: bibliothèque Joly

Inscription obligatoire par téléphone au 01 39 69 12 15

à partir du mardi 4 mai

LES CELLOIS S'EXPOSENT

Invitée d'honneur : Ginette Cottencin

Du 12 au 27 juin 2021

L'organisation du Salon « Les Cellois s'exposent » est maintenue, sous réserve des prochaines décisions gouvernementales. Compte tenu des circonstances, vous pouvez nous envoyer vos bulletins d'inscription jusqu'au 14 mai inclus.

Ils sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur le site internet www.culture-lacellesaintcloud.fr

Au plaisir de vous retrouver!

EN BREF

STAGES MULTISPORTS « VACANCES ACTIV » **POUR LES 7-11 ANS**

La Ville propose aux enfants cellois âgés de 7 à 11 ans (du CE1 au CM2) des stages multisports pendant les vacances scolaires.

Les premiers stages auront lieu du 12 au 16 juillet et du 19 au 23 iuillet 2021.

Les enfants pourront pratiquer diverses activités physiques et sportives qui se dérouleront au sein du parc omnisport LR Duchesne. Les enfants seront encadrés par les éducateurs sportifs municipaux diplômés.

L'accueil des enfants s'effectuera de 9h à 12h pour les 7-8 ans (CE1-CE2) et de 14h à 17h pour les 9-10 ans (CM1-CM2).

La commune offrira également la possibilité aux familles qui le souhaiteront, en relation avec le service enfance/ieunesse de la ville, un accueil au centre de loisirs Henry Dunant pour le reste de la journée.

L'accompagnement des enfants entre le complexe sportif L.R Duchesne et l'accueil de loisirs sera géré par les éducateurs sportifs (uniquement à 12 h ou à 14h).



Modalités pratiques :

Le stage a lieu du lundi au vendredi (sauf jour férié) par demi-journée en fonction des âges.

Le nombre de places est limité à 24 enfants par stage. Les inscriptions se feront sur l'espace citoyen à partir du 26 mai.

Vous aurez à compléter en ligne :

- ✓ Le bulletin d'inscription
- ✓ La fiche de de renseignements
- ✓ Le questionnaire QS Sport
- ✓ Et à joindre une attestation d'assurance extrascolaire responsabilité civile.



2^{EME} EDITION DE LA FÊTE DU VELO

À vos vélos !!! En famille, en tandem ou en solo, venez participer à la seconde édition de la Fête du Vélo qui aura lieu le dimanche 30 mai. Cet événement tout public accueillera les pratiquants sur neuf parcours à travers le territoire de Versailles Grand Parc.

Cette balade, libre ou guidée (grâce à des éducateurs sportifs ou des bénévoles des associations de cyclotourisme locales), permettra de découvrir des monuments et lieux marquants sur les itinéraires mais aussi les aménagements cyclables avant de converger à Versailles.

Les participants se rejoindront ensuite à partir de 11h à la Pièce d'Eau des Suisses où de nombreuses animations seront proposées.

Événement national, la Fête du Vélo a pour objectif de développer la pratique du cyclotourisme sur le territoire. Les maîtres mots de cette manifestation seront : nature, culture et convivialité. Cet événement est organisé par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.



GRANDS PROJETS



Après les concertations, les études et les choix d'urbanisme, voici venue l'heure des premiers travaux : la construction de la médiathèque, le coeur battant du futur centre ville, commencera d'ici début 2022, en même temps que celles de la future rue centrale (le mail planté), du parvis et de la brasserie. Ces chantiers s'achèveront d'ici 2024. La conception des autres lots, dont la coulée verte, sera finalisée dans la foulée.

GRANDS PROJETS

CŒUR DE VILLE

ET MÉDIATHÈQUE

C'EST PARTI!



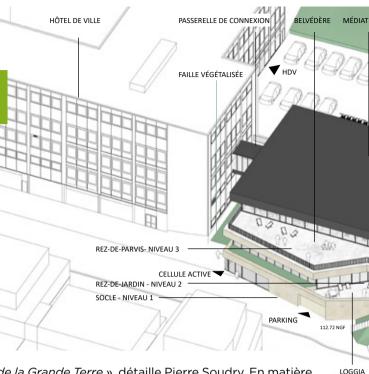
PIERRE SOUDRY. Maire-adioint déléqué au Cœur de Ville et à la coordination des projets

✓ Un centre-ville bien identifié

Les habitants le savent : la ville de La Celle Saint-Cloud, construite sur un terrain vallonné, ne manque pas d'atouts! Outre ses monuments historiques, elle est composée à hauteur de 35 % (un fait rare en Île-de-France) d'espaces naturels (bois, forêt, parcs...). « Mais il n'y a pas, hélas, de centre-ville vraiment identifié », rappelle Pierre Soudry, maire-adjoint, délégué aux grands-projets. « Nous avons donc beaucoup travaillé pour faire à l'avenir du centre actuel (où se trouvent l'Hôtel de Ville, le commissariat et le théâtre, par exemple) un vrai centre-ville, où les cellois et celloises pourront se retrouver, » Il réunira une offre culturelle étendue, des commerces, et des habitations... Mais il sera aussi, La Celle Saint-Cloud oblige, résolument tourné vers le patrimoine et la nature avoisinante.

✓ Un environnement agréable et convivial

À quoi faut-il s'attendre, maintenant que les plans sont arrêtés ? Le mail planté - la voie centrale, qui partira de l'actuel parking de la Poste et ira jusqu'à la rue Mesureur, en bordure du parc du château - conduira à terme à 250 nouveaux logements, des commerces, des services et des équipements (une maison des associations, un centre médical, une crèche, une brasserie...). Il sera possible de s'arrêter sur un grand parvis, devant l'Hôtel de Ville (à la place de l'actuel parking), et même, pour les amoureux de la nature, de se balader sur la « coulée verte » (une promenade plantée) : « Elle fera le lien entre la forêt de Fausses-Reposes (36 hectares à La Celle Saint-Cloud) et le Parc



de la Grande Terre », détaille Pierre Soudry. En matière d'urbanisme, les parties du Coeur de Ville orientées vers le Parc de la Grande Terre feront la part belle aux balcons, aux toits aménagés et à une succession de terrasses en gradins, permettant de profiter de la vue dégagée, tandis que celles qui bordent les deux routes départementales seront délimitées par trois petits immeubles ressemblant à « des proues de navires ».

LE PAR

✓ Trois éco-labels

Dans les nouveaux immeubles, adaptés aux dernières normes environnementales. les appartements spacieux et lumineux conviendront autant aux ménages les plus âgés (en quête d'un appartement où passer leurs vieux jours) qu'aux jeunes familles, à la recherche d'un foyer à proximité immédiate de tous les services et de la nature. Au-delà de la tant attendue « coulée verte », le Parc de la Grande Terre sera rénové et la circulation automobile nettement apaisée sur les deux voies départementales avoisinantes, où seront installées des pistes cyclables et des accès piétons élargis. La ville brique en effet trois labels, « Ecoquartier », « BiodiverCity » et « Quartiers innovants et écologiques », qui certifieront ses efforts pour respecter le paysage, la biodiversité et les exigences dites bas carbone.

La mise en oeuvre du projet - qui ne coûtera rien à la ville dans la mesure où il est autofinancé par les revenus liés à la création des logements, de commerces et d'activités - est pilotée par la société d'aménagement Citalios en lien avec la Ville.

GRANDS PROJETS



Les prochaines étapes

- Fin 2021: Creusement de la rue centrale côté Nord
- 2022-2023 : Construction de la médiathèque (la livraison est prévue pour octobre 2023)
- Mi- 2022: Travaux de réalisation du mail (la rue centrale) et début de la construction du lot B (l'immeuble brasserie, qui sera livré mi-2024)
- Début 2023 : Constructions des lots
 D et E (immeubles d'habitation, livrés fin 2024)
- Début 2024 : Réalisation de la « coulée verte » et finalisation des autres espaces extérieurs et de l'ensemble du projet, qui se terminera en 2025.



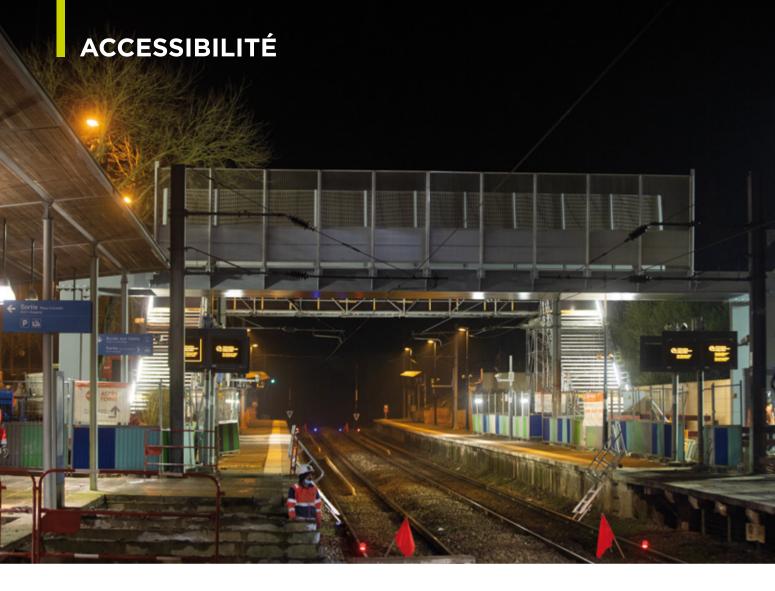
VALÉRIE LABORDE, Maire-adjoint délégué à la Culture et à la communication

✓ Une médiathèque de 1650 m², sur deux étages et 45 000 documents!

La médiathèque, dont la construction débutera très prochainement, « est un équipement particulièrement attendu dans notre ville, qui ne dispose pour l'instant que de deux petits bibliothèques », souligne Valérie Laborde, maire-adjoint en charge de la culture. « Elle fera du Coeur de Ville un lieu de passage obligé, au même titre que le théâtre municipal, le cinéma et les salons d'exposition... ». Le nouvel équipement, conçu par le cabinet Vincent Gloria et Levisalles sera construit sur deux étages et relié à la Mairie par une passerelle, permettant ainsi de créer des synergies avec les autres espaces culturels.

Au rez de parvis, les portes s'ouvriront sur un grand accueil, un coin presse et de nombreux documentaires. Des espaces de travail mais aussi des sièges confortables permettront de profiter de la vue sur la coulée verte. Au niveau inférieur, se déploieront des espaces de musiques, fictions, vidéos, une ludothèque et aussi une grande salle d'heure du conte, pour les plus jeunes. La passerelle permettra d'accéder à l'intérieur de l'Hotel de Ville, pour se rendre dans un espace numérique vaste et lumineux où seront proposés des ateliers de tous niveaux (initiation, sensibilisation à l'utilisation d'internet, animations techniques plus pointues) pour tous les âges et tous les publics.

La lutte contre l'illectronisme – inhabilité numériqueest, en effet, l'un des objectifs phares de la municipalité. Enfin, une grande salle d'animation permettra, entre autres, l'organisation d'actions de médiation, bien connues des écoles celloises! Ces espaces, pensés comme étant le plus modulables possibles, pourront accueillir des lecteurs venus travailler seuls ou en groupe (espace de révision avant le bac par exemple).



PASSERELLE DE LA GARE : LES OUVRIERS **SONT SUR LE PONT**

Mi-mars, à la fin de la nuit, la structure du futur passage aérien de la gare a pu être posée. Les travaux se poursuivent pour offrir, dès cet automne, un accès aisé aux deux quais point d'orgue du vaste chantier de mise en accessibilité de la gare.

À la gare de La Celle Saint-Cloud, une passerelle a fait le printemps. Samedi 20 mars, jour du changement de saison à 5h du matin, la ville a en effet accueilli cet équipement très attendu par les usagers du Transilien. Aidés d'une grue mobile, les ouvriers se sont affairés tout le week-end pour mettre en place la structure anthracite, à la fois rassurante grâce à la robustesse du métal, et légère avec son haut garde-corps ajouré. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne, le temps de terminer la réfection des sols et de finaliser la passerelle. Une fois doté



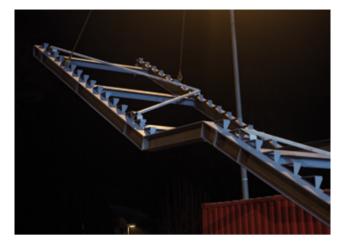
BENOÎT VIGNES. Maire-adjoint délégué aux transports et à la sécurité

d'un ascenseur vitré à chaque extrémité, l'ouvrage rendra les deux quais parfaitement accessibles aux passagers à mobilité réduite et offrira du confort à tous les voyageurs fatigués, chargés de paquets ou aux prises avec une poussette.

Ce trait d'union aérien pourra ainsi être emprunté à compter du dernier trimestre. Il succède à la passerelle des années 1970, démontée début 2021 pour cause de vétusté, et remplacée jusqu'alors par un modèle provisoire. « Ce chantier complexe parachève la métamorphose de la gare », se

ACCESSIBILITÉ





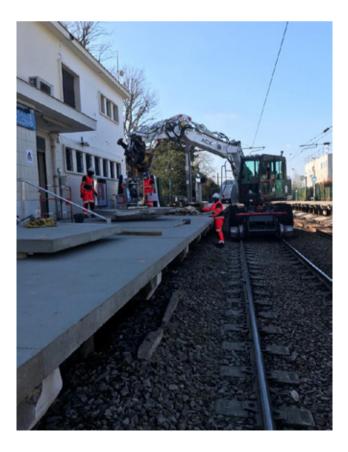




réjouit Benoît Vignes, maire-adjoint délégué aux Transports. « *Il est l'aboutissement d'un processus long de plus de dix ans.* »

La mairie s'est en effet mobilisée de longue date pour que la gare de La Celle Saint-Cloud soit incluse dans le schéma directeur d'accessibilité des arrêts du Transilien. Fin 2018, la SNCF avait validé le programme de réaménagement des infrastructures celloises – un chantier de près de 8 millions d'euros, qui n'a toutefois pas nécessité de participation financière de la part de la ville.

Ces derniers mois, les travaux ont battu leur plein: les quais ont été abaissés, des toilettes publiques, des abris et un mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite ont été implantés, sans oublier la mise en place de balises sonores et le renouvellement de la signalétique. « Avec ses nombreuses lignes de bus, ses deux parkings, son local sécurisé Véligo, ce pôle multimodal se devait d'être accueillant pour tous les voyageurs », fait valoir l'élu. La nouvelle passerelle achèvera donc de donner des ailes aux passagers de la ligne L.



LA VILLE AVANCE

RENOUVELLEMENT **DES CANALISATIONS**

D'EAU POTABLE

Le réseau de distribution d'eau potable est ancien. Il fait l'obiet d'une surveillance en temps réel et d'un plan de renouvellement progressif basé sur des paramètres objectifs permettant d'évaluer son état. La liaison entre l'usine de Louveciennes et les réservoirs des Hubies dans la forêt de Fausses-Reposes au sud de l'avenue de Verdun créée au début des années 1950 a subi récemment plusieurs casses et sa rénovation va être programmée prochainement.

Cette liaison est composée de trois conduites aui vont être remplacées par une seule conduite de diamètre 800 mm. Ce projet contribuera aussi au renforcement du maillage du réseau sur l'ensemble du territoire Aquavesc. Il représente un budget de 15 millions d'euros et bénéficiera d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le tracé de la canalisation est maintenant arrêté : il chemine le long de la RN186 dans le bois de Beauregard puis le long de l'Autoroute A13 et enfin le long de l'avenue de Verdun. Ce tracé contourne la zone urbanisée de Beauregard et permet d'éviter les contraintes liées aux travaux pour les habitants de la résidence. La canalisation actuelle passant dans cette résidence (et causant d'importants dégâts lors des casses) ne sera plus en service. Une attention particulière a été apportée à l'intégration de la canalisation dans le voisinage du stade Duchesne et du pavillon des Bois-Blancs. Elle sera posée près du talus de l'autoroute, solution qui minimise les abattages d'arbres de grand développement.

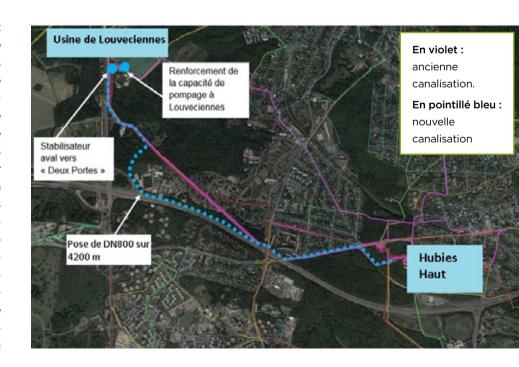
Les impacts environnementaux du projets (pose de la conduite dans le domaine boisé de Beauregard) ont été appréciés et partagés avec les différentes parties prenantes (Villes de Paris et de la Celle Saint-Cloud. Direction départementale des Territoires). Un paysagiste a été missionné par AQUAVESC pour proposer une stratégie de revalorisation du Domaine de Beauregard à proximité du tracé de la canalisation à po-

Le calendrier prévisionnel est le suivant:

- √ 2^{ème} trimestre 2021 : finalisation du dossier de consultation des entreprises
- √ 3^{ème} trimestre 2021 : lancement de l'appel d'offres, analyse des offres, mise au point et attribution
- √ 4^{ème} trimestre 2021 : période de préparation et abattage d'arbres en parallèle
- 2022-2023 : travaux







ÉCONOMIE LOCALE



LA COMMUNE N'AUGMENTE PAS SES TAUX

Une compensation par l'État

La fiscalité locale connaît une importante réforme. La suppression de la taxe d'habitation sur l'habitation principale, décidée en loi de finances, réduit un peu plus la liberté de décision des communes. Pour que ces dernières ne perdent pas de ressources, la loi a prévu de leur affecter la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Lorsque le montant prélevé par cette taxe est inférieur à celui de la taxe d'habitation, ce qui est le cas à La Celle Saint-Cloud, la différence est compensée par une dotation de compensation de l'État.

Un manque à gagner pour la commune

Pour notre commune, le manque à gagner généré par la taxe d'habitation sur l'habitation principale (la taxe d'habitation demeure pour les résidences secondaires) est de 7,8 millions d'euros et la TFPB « départementale » s'élève à 4,4 millions d'euros. La différence sera versée par l'État. L'écart étant de 0,37% entre la ressource apportée par la TFPB et la ressource attendue, le coefficient de compensation est fixé à 1,37 pour les années à venir. L'existence d'un coefficient fixé à l'avance permettra une évolution dynamique de nos ressources. En 2020, la totalité des ressources générées par la fiscalité locale s'établissait à 12 780 000 euros (7,8 millions de TH et 4,98 millions d'euros de TFPB). En 2021, elle s'établit à 12,85 millions d'euros (9, 31 millions d'euros de FTPB, 230 000 euros de produits de TH des résidence secondaires et 3,4 millions d'euros de dotation de compensation).



MICHEL AUBOUIN,

Maire-adioint déléqué au

Maire-adjoint délégué aux Finances, aux projets urbains, à l'Urbanisme, et au droit des sols

Un taux communal qui demeure identique

Le taux voté par la commune regroupe donc les deux taux précédents de la commune et du département. Le taux départemental a été fixé à 11,58%. Conformément à nos engagements, le taux communal demeurera le même que celui des années précédentes. La Celle Saint-Cloud ne profitera pas des effets de la réforme pour augmenter sa fiscalité.

L'augmentation des recettes fiscales découlera de la seule augmentation des bases, décidée par l'État (environ 1% cette année), et des constructions neuves. Pour les contribuables, les mesures auront des effets différents selon leur niveau de revenus. Dès cette année, les familles disposant de revenus inférieurs à un seuil de référence (50 281 euros de revenu fiscal pour 2,5 parts) ne sont plus soumises à la taxe d'habitation. Pour les autres, la diminution sera progressive à partir de 2021 jusqu'à la suppression totale de cet impôt en 2023.

La taxe d'habitation due par les contribuables les plus aisés sera versée à l'État, qui ne pourra pas modifier les taux votés antérieurement par la collectivité.

À travers cette réforme, la commune de La Celle Saint-Cloud conserve ses capacités financières mais se voit privée d'une partie de sa marge de manœuvre. Il n'est pas sûr que la démocratie locale y trouve son compte.



On peut trouver de magnifiques cerisiers à fleurs autour de l'étang de Beauregard ou en face du château de La Celle Saint-Cloud.

Le Cerisier à fleurs, également appelé Cerisier du Japon fleurit entre avril et mai et marque le début du printemps. Il est l'un des premiers arbres à colorer le paysage de ses pétales roses. Cette floraison est éphémère, puisque les pétales tombent rapidement.

Légendes et tradition

Trouvant son origine en Asie, c'est au Japon qu'il prend de l'importance puisque sa floraison est fêtée depuis l'antiquité. Il est coutume de pique-niquer sous les cerisiers en fleurs lors du hanami. Véritable symbole de la culture japonaise, il est omniprésent dans l'art, notamment via les peintures de l'artiste Hokusai ou, plus proche de notre époque, les mangas. Le mot japonais pour désigner la fleur est « Sakura », qui est également un prénom féminin.



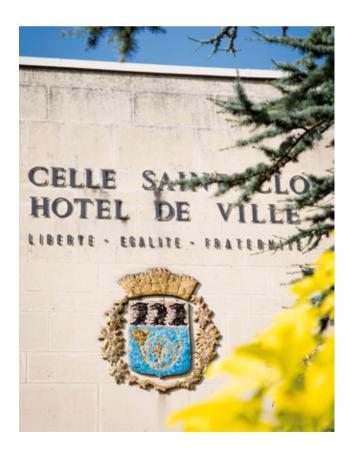
HISTOIRE

LE BLASON DE LA CELLE SAINT-CLOUD

Les chevaliers du Moyen Âge ont inventé le blason pour se reconnaitre sur les champs de bataille. L'Homme moderne a inventé la signalétique pour se repérer dans l'espace et le temps ou identifier rapidement un document.

Même si quelques grandes villes de France s'honorent d'avoir des armoiries depuis le Moyen Âge, ce n'est pas le cas de La Celle Saint-Cloud, sans doute trop petit village pour s'intéresser ou même prétendre à ce genre de distinction.

Il faudra attendre le milieu du 20ème siècle et une circulaire préfectorale pour que les communes de Seine et Oise⁽¹⁾ soient encouragées à la création d'armoiries municipales en rapport « avec le retour aux traditions françaises ». Dans sa séance du 02 juillet 1952, le nouveau maire et son Conseil adoptent, à l'unanimité, le blason et ses ornements dont voici la description et la symbolique.



Le blason en émaux et pâte de verre qui orne la façade de L'Hôtel de Ville est l'œuvre d'une artiste Celloise d'origine Bulgare : Mme Radka Koeva-Ehlinger. Il a été réalisé en 1980.



Description héraldique⁽²⁾: « D'azur au cor de chasse d'or enfermant une fleur de lis du même, au chef d'argent chargé de trois tête d'aigles arrachés de sable. »

Ornements extérieurs : « l'écu timbré de la couronne murale d'or à trois tours crénelées et soutenu par deux branches de châtaigniers d'or fleuries et fruités d'argent. »

Le cor enfermant une fleur de lys symbolise le pavillon du Butard, ancien rendez-vous de chasse de Louis XV construit par l'architecte Ange Jacques Gabriel vers 1750, alors que les trois têtes d'aigles rappellent les armoiries du dernier seigneur de La Celle Saint-Cloud, Louis Pierre Parat de Chalandray.

Les trois tours suggèrent la cité urbaine et les branches de châtaigniers rappellent la flore qui peuple encore nos forêts.

Le blason ornera toute la correspondance et les publications de notre ville jusqu'en 1992.

(1) Ancien département dans lequel était situé La Celle Saint-Cloud avant 1968.

(2) Héraldique : relatif à la science des blasons.

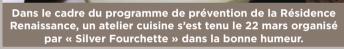
Le blason ornait la couverture des revues municipales et il était sûrement temps de moderniser l'image de la ville. À partir de 1993, le blason cède la place à un logo « verdoyant et vallonné » qui sera lui-même remplacé par l'actuel « jeu sur les initiales » du nom de notre ville. Il est parfois décliné en fonction des projets (Cœur de Ville) et évènements (année de l'Arbre) de la commune pour une meilleure lisibilité.

Article écrit par Georges Lefébure, de l'association « Il était une fois La Celle Saint-Cloud »

REGARDS









REGARDS



Le collège Pasteur, la MJC et le Carré des Arts ont organisé une captation de leurs concerts afin qu'ils soient diffusés ensuite sur les réseaux, dans le cadre du Festival Chœurs en Fête.



la Déportation au parvis du Souvenir Français.







Un terrain en friche a été transformé en terrain de pétanque à l'initiative d'un membre du collectif DEMAIN La Celle Saint-Cloud, aidé de deux résidents de Beauregard.



ASSOCIATIONS



TENNIS CLUB

Dans le respect des mesures sanitaires le Tennis Club a eu le plaisir de rouvrir ses courts et reprendre les cours collectifs en extérieur. Quelle grande satisfaction!

Avec le retour des beaux jours. le Tennis Club vous propose des tarifs spéciaux et des invitations à prix dégressifs afin de pouvoir profiter au maximum. Contactez-nous pour toute question : tennisclubcsc@orange.fr

Durant les vacances de printemps les professeurs ont animé des stages enfants durant les vacances de Pâques.

Ces stages étaient ouverts à tous les enfants : joueur déjà classé, ou débutant, adhérent au Tennis Club ou non. Deux formules étaient proposées : formule intensive (journée) ou semi-intensive (demi-journée).

SNC

Chercher un emploi est aujourd'hui une épreuve difficile et pleine d'embûches. Pour les franchir vous avez besoin d'être écouté et guidé. Avec plus de 180 groupes répartis dans toute la France et plus de 2500 accompagnateurs, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est là pour vous aider. Appelé « Côteaux de Seine », le groupe local est composé d'hommes et de femmes d'expérience et spécialisés dans l'aide au retour à l'emploi. Tous sont issus du secteur de l'industrie, des services ou de l'administration.

Auprès d'eux, vous trouverez la bienveillance. le soutien moral et les conseils nécessaires pour franchir chaque étape de votre parcours. En plus d'un accompagnement méthodologique totalement gratuit et assuré par deux accompagnateurs dédiés, des ateliers vous seront proposés sur le site de Versailles.

- ✓ Réussir sa recherche d'emploi,
- CV et lettre de motivation.
- ✓ Identifier ses compétences,
- √ Définir son projet professionnel,
- Développer ses réseaux,
- Renforcer sa confiance en soi,
- ✓ Entretien d'embauche en présentiel ou à distance

Que vous soyez employé ou cadre, ne restez pas seul face au chômage, rejoignez-nous

Tél: 06 45 14 80 12

Mail: asso.snc.78@gmail.com

APRÈS-MIDI SOLEIL

Des jeunes porteurs de handicap, leurs familles et leurs amis vous invitent à un Après-Midi Soleil le samedi 29 mai 2021 de 15h à 17h30* sous l'église Notre Dame de Beauregard, Place du Jumelage.

Musique, ateliers créatifs, chants, jeux de plein air, goûter ... et beaucoup de joie à partager. Venez nombreux!

Contacts: 06 84 96 80 58, 06 77 77 21 31

* sous réserve de l'autorisation préfectorale

SALVETERRA

Les Rendez-vous SALVETERRA (accompagnement des créateurs d'entreprises)

- √ 4 mai : Apprendre à vendre
- 7 mai : Comment obtenir un rendez-vous d'affaires, Comment construire son « Pitch test »?
- ✓ 11 mai : Je crée mon entreprise : Les 10 points essentiels

Pendant la crise du COVID les ateliers ont lieu en visioconférences : inscrivez-vous sur le site salveterra.fr Les modalités d'accès vous seront communiquées dans un second temps

ASSOCIATIONS





SALLE CHARLES DE GAULLE

DE 14H À 19H SUR RDV UNIQUEMENT

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



DANSE & VIE CELLOISE

« LA DANSE AU GRAND AIR!»

L'association Danse & Vie Celloise ou ADVC créée en 1998, propose des cours de danse classique, danse modern jazz et d'éveil à la danse à partir de 4 ans.

Ils sont dispensés par des professeurs Diplômés d'Etat, Charlotte Schuller, depuis septembre 2010 et Sophie Couleau depuis 2017.

En septembre 2019, Sarah Regnard a rejoint l'association pour dispenser des cours de Pilates, répondant ainsi à une nouvelle demande des Cellois.

Les cours, qui ont normalement lieu au studio de danse de l'Espace Jonchère ont dû se réinventer et s'adapter à la crise sanitaire depuis un an en devenant cours en visio pour chaque niveau, puis quand la météo le permet, cours en plein air au Stade Guibert, mis à disposition par la Ville.

L'école associative qui a l'habitude de clore l'année scolaire par un grand spectacle au théâtre de la Celle Saint-Cloud, réfléchit cette fois à des solutions alternatives adaptées à la crise pour terminer cette saison sur une note festive malgré tout.

Contacts:

Véronique Roux-Serret, présidente ADVC : 06 11 85 10 64 Charlotte Schuller, professeur : 06 16 90 03 70

Pour nous suivre:

http://danseetviecelloise.wix.com/advc



Danse et Vie Celloise





Espaces publicitaires

dans les supports municipaux de La Celle Saint-Cloud

> Vous souhaitez paraître dans Le Bulletin Municipal et/ou

Le Guide de la Celle Saint-Cloud



Contact: M. Thierry COHEN: 06 25 23 65 66 • studioparis@micro5.fr

Résidences seniors

Les Templitudes

Versailles et Garches







24 rue Pasteur - 92380 Garches 18 rue du Refuge - 78000 Versailles

01 72 871 671

www.lestemplitudesgarches.com www.lestemplitudesversailles.com

- Location avec services du T1 au T3
- Restaurant
- Sécurité
- Conciergerie
- Convivialité



TRIBUNES LIBRES

Ensemble pour La Celle Saint-Cloud

La sécurité des personnes et des biens, qui ne saurait reposer sur un seul outil de politique publique, recouvre en réalité de multiples dimensions. Chacun est acteur et responsable du bien commun, comme l'illustre l'engagement de nos concitoyens dans « Participation Citoyenne » ou « Voisins vigilants ». A la Celle Saint-Cloud, nul ne peut ignorer les actes irresponsables de certains, peu soucieux de la sécurité des autres, comme les rodéos à moto. Bien que la police nationale soit présente sur notre territoire et prête à intervenir 24/24, 7/7, les personnes témoins d'agissements à caractère délictueux sont invitées à composer le 17 pour signaler ces faits. La police municipale, bientôt pleinement opérationnelle après une montée en

charge nécessaire, accompagne l'action publique. Elle s'appuie sur un réseau de vidéosurveillance qui couvre la totalité des quartiers. Les bailleurs et les résidences ont aussi leur rôle à jouer pour signaler les difficultés et les prévoir. Enfin, il ne faut pas oublier l'action fondamentale des acteurs de terrain, CPEA et associations, qui contribuent à la responsabilisation des jeunes et aident à lutter contre l'individualisme et le désœuvrement. Enfin, en lien avec le Parquet, la procédure de « rappel à l'ordre » réunit élus, jeunes et parents, pour une vraie responsabilité dans la ville.

Benoît Vignes ensemblepourlcsc@gmail.com

Ambition Celloise

Notre ville compte officiellement 21237 habitants ; Administrativement, au-dessus de 20000, cela lui confère des droits spécifiques. L'objectif du maire d'arriver à 25 000 cellois dans les prochaines années n'apportera aucun droit supplémentaire. La natalité diminuant, il faut construire. Les 250 logements du cœur de ville seront un jour réalisés, mais ne suffiront pas. La construction des 48 logements avenue Corneille, 149 à Beauregard avenue de Hirsch et 68 avenue Jean-Moulin est actée, ne suffira pas. Il lui faudrait construire 500 supplémentaires majoritairement à Beauregard! Avoir plus de logements engrange des ressources fiscales, mais pas des bailleurs sociaux exonérés de taxes foncières pendant 15 ans. L'autre argument concerne la qualité de l'habitat. Nous souhaitons évidemment des logements dignes et accessibles aux personnes

à mobilité réduite, mais ceux qui seraient construits seraient en très grande partie occupés par de nouveaux arrivants au détriment de cellois en demande. Rien ne justifie une augmentation de population entrainant un accroissement du nombre de voitures en circulation, au détriment de l'environnement et obligeant à adapter l'offre scolaire et périscolaire. Améliorer la qualité de vie est nécessaire. Pour notre groupe, la seule solution est la démolition-reconstruction. Enfin, une partie du parc locatif de la ville est vétuste, pire certains logements insalubres sont inoccupés depuis plusieurs années ; il faut les réhabiliter de toute urgence.

Jean-François Baraton, Isabelle Toussaint, Stéphane Michel, Carmen Ojeda-Collet www.ambition-celloise.fr

Solidaires pour La Celle Saint-Cloud

Que la crise sanitaire s'éloigne rapidement ou pas, il est clair que les problèmes sociaux créés par cette crise vont perdurer bien après la fin de celle-ci. Alors, la fracture sociale entre ceux qui disposent des moyens de « redémarrer » facilement et ceux qui se trouvent en profondes difficultés risque de se creuser. Même si dans notre ville, favorisée socialement, le problème est moins visible, il est indispensable de réagir là où cela est possible et de lutter contre les discriminations. es cantines scolaires. Les écoles ont bien du mal à assurer une bonne continuité pédagogique. Des étudiants sont confrontés à d'énormes problèmes financiers. Des personnes sont en difficultés pour accéder au numérique. Il faut donc chercher de manière active ceux qui ont

besoin d'un appui ou d'une aide, même s'ils n'en font pas directement la demande, et leur répondre au mieux. Pour ce qui concerne des besoins matériels, notre commune s'honorerait à mettre en place une aide directe, comme le font d'ores et déjà d'autres villes. Pour ce qui concerne le besoin d'un appui numérique, l'espace André Joly doit pouvoir apporter l'aide nécessaire. Enfin, en ce qui concerne les écoles et leur organisation, il apparaît indispensable de mieux écouter les équipes pédagogiques, qui sont avec nos enfants au quotidien, et de mieux former les éducateurs périscolaires qui ne doivent pas être de simples surveillants.

Olivier Blanchard et Marie-Pierre Delaigue eag.valcsc@gmail.com

PRATIQUE



Rappel pour les nuisances sonores

Allo Mr le Maire : mardi de 16h à 20h

ILS S'INSTALLENT

Primeur Elvsée

Fruits et légumes - Épicerie fine fromages.

Centre Commercial Elysée village au 1er étage. Ouvert du mardi au dimanche matin inclus 01 30 61 10 31

Bruno Fromentin, franchisé SOS Bricolage

07 56 99 29 71 - 06 80 70 91 53 16 résidence Bel Ebat

TOUS MOBILISÉS POUR NOS COMMERCANTS!

Début avril, la Région vient d'annoncer une aide à la relance des commerces. Proposée une première fois pour le mois de novembre 2020. l'aide aux loyers est reconduite pour soutenir les artisans, commerçants, restaurateurs, qui ont dû cesser d'accueillir du public en mars 2021. Les conditions d'éligibilité sont disponibles tant sur le site web de la Ville, que sur le site de la Région. Les dossiers sont à envoyer à la plateforme dédiée de la Région Île-de-France, avant le 7 mai 2021 :

aides-urgence-covid19.iledefrance.fr

Et toujours le Click & Collect:

commercescellois.fr

LES NUISANCES SONORES

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - les samedis de 9h à

12h et de 15h à 19h - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h Les travaux bruyants, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, sont interdits : - les jours de semaine avant 7h et après 20h - les samedis avant 8h et après 19h - les dimanches et jours fériés



Permanence téléphonique : 01 30 84

La Direction des finances publiques est à votre écoute pour répondre à vos principales questions sur :

- ✓ L'aide au service en ligne
- ✓ L'impôt sur le revenu
- ✓ Le prélèvement à la source
- ✓ La taxe d'habitation et la taxe foncière
- ✓ Le paiement d'un service public local Pour les dossiers nécessitant une étude plus approfondie, un conseiller de la direction départementale des finances publiques recevra en mairie uniquement sur rendez-vous (01 30 84 17 87) aux dates suivantes :
- √ 27 avril matin
- ✓ 4 mai matin
- √ 6 mai matin

- ✓ 11 mai matin

- ✓ 18 mai matin
- √ 20 mai matin

- ✓ 27 mai matin

- ✓ 28 mai matin
- ✓ 1 juin matin
- √ 3 juin matin
- 7 juin matin
- √ 8 juin matin

État Civil

Naissances

Bienvenue à

Décès

Nous adressons un message de sympathie aux familles de :

Demande de Publications









VOTRE SPÉCIALISTE INFORMATIQUE

Vente - Réparation - Assistance - Conseil Particuliers & Professionnels

Assistance à Domicile et au Bureau Du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30

mbetco@mbetco.fr / www.mbetco.fr

Tél. 01.73.79.34.15







SERVICE ET QUALITÉ DEPUIS 1954 DISTRIBUTEUR OFFICIEL AGRÉÉ PAR LES MARQUES : SONY, PHILIPS, PANASONIC, YAMAHA, MIELE, SIEMENS, BOSCH, GAGGENAU, LIEBHERR...

TOUTES LES GRANDES MARQUES

Retrouvez toutes nos promotions en magasin

SERVICE APRÈS-VENTE SANS DÉLAI

LIVRAISON IMMÉDIATE PARKING ASSURÉ

ELECTROMÉNAGER TÉLÉVISION HI-FI VIDÉO INFORMATIQUE







7 av. des Puits - 78170 LA CELLE ST-CLOUD - Tél. 01 39 18 05 57 - Fax 01 39 69 09 28 e-mail : rotelli@rotelli.fr - Visitez notre site : www.rotelli.fr





LA CELLE-ST-CLOUD 37 AVENUE LAMARTINE PLACE BERTHET

01 39 69 04 75





✓ BON CADEAU
✓ Coffret de produits
de beauté
dans l'un de nos instituts

Second institut à Versailles

6 rue Coste - 01 39 50 45 26









Urgent

Nous recherchons des maisons et des appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

> Merci de contacter David Behar ou ses collaboratrices : Marie Tordjman et Guillemette Liné

We are looking for high standard houses and flats for Rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France from 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18, RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / T: 01.46.02.60.60 /

www.dehavilland.fr / agence@dehavilland.fr

ROSSINI

Estimations et expertises gratuites de vos tableaux, bijoux & objets d'art

Vendredi 11 juin 2021

Uniquement sur rendez-vous à votre domicile











Vendez vos objets à Paris - Drouot Commissaire-priseur habilité : Maître Pascale MORELLE-MARCHANDET Contact/RDV : 01 53 34 55 00 info@rossini.fr - pascale.morelle@rossini.fr

ROSSINI - 7 rue Drouot 75009 - contact@rossini.fr - 01 53 34 55 00 - www.rossini.fr agréée sous le n° 2002-066 RCS Paris B 42B 867 089 Résidence retraite médicalisée alliant confort hôtelier, convivialité et soins de qualité



RÉSIDENCE LA JONCHÈRE

25 Côte de la Jonchère, 92500 RUEIL MALMAISON Tél : 01 41 96 90 00 - Fax : 01 41 96 90 04 E-mail : lajonchere@orpea.net



la vie continue avec nous